

STDF GUINÉE

RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE
CONTRÔLE ET DE CERTIFICATION
PHYTOSANITAIRES EN GUINÉE

OCTOBRE
2019

STDF GUINÉE



Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) accorde des dons aux projets qui encouragent le respect des prescriptions internationales dans le domaine SPS.

Le programme STDF Guinée est financé par le fonds STDF et cofinancé par la République de Guinée et le programme FFM SPS du COLEACP.

Le COLEACP a comme mission de développer un commerce de produits agricoles et alimentaires (fruits, légumes en particulier), inclusif et durable, prioritairement dans les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et entre ces pays et l'Union européenne. A ce titre et étant donné son activité expérience spécifique en Guinée, le COLEACP est en charge de conduire la mise en oeuvre de ce projet.



Qu'est-ce que le programme STDF Guinée ?

POINTS CLÉS

- Le projet STDF Guinée soutient et renforce les capacités des différentes parties prenantes nationales du contrôle phytosanitaire en Guinée (autorités compétentes, producteurs, exportateurs, organisations professionnelles, institutions relais comme l'ANPROCA), afin de favoriser une meilleure application des mesures phytosanitaires et de promouvoir un meilleur accès aux marchés internationaux et régionaux des produits agricoles d'origine guinéenne.
- Ce projet est notamment basé sur les résultats de l'évaluation des capacités phytosanitaires réalisées en 2017 par le Service National de la Protection des Végétaux et des Denrées stockées (SNPV-DS), en collaboration avec les autres parties prenantes publiques et privées du système national de contrôle des végétaux et produits végétaux en Guinée et avec le soutien technique de la Convention Internationale pour la Protection des Végétaux (CIPV).
- Le projet vise tout particulièrement les filières prioritaires de la mangue et de la pomme de terre en raison de leur importance socio-économique et des enjeux de maîtrise des risques phytosanitaire associés. Les parties prenantes d'autres filières stratégiques comme l'ananas, le riz, le maïs, l'anacarde etc., seront associées dans la mesure du possible, par exemple via des sessions de formations. Ce qui permettra de les sensibiliser aux améliorations à envisager sur les plans organisationnel et opérationnel et de favoriser les dynamiques de communication et de relations entre les différents acteurs du système SPS guinéen.

CONTEXTE ET RATIONALITÉ DU PROGRAMME

La Guinée est caractérisée par une pluviométrie abondante, une couverture végétale dense et variée. Ces conditions pédo-climatiques ainsi que les pratiques culturales (travail du sol, drainage) constituent un terrain favorable au développement des espèces nuisibles.

Les pertes de production dues aux nuisibles des cultures et des denrées stockées sont considérables et peuvent atteindre 30 à 60% pour les fruits et légumes, 20 à 45% pour les tubercules, 15% pour le maïs et 10% pour le riz.

La sécurité alimentaire et nutritionnelle nationale ainsi que la relance des exportations agricoles requièrent inévitablement une protection plus efficace et durable des cultures et des récoltes contre les nuisibles. Dans le cas contraire, les rendements diminuent et la qualité des produits destinés à la fois à la consommation et à l'exportation se déprécie.

En outre, les pertes économiques qui résultent des notifications d'interceptions à l'exportation dues à la présence d'organismes nuisibles peuvent impacter significativement la compétitivité des entreprises.

Les faiblesses des capacités phytosanitaires en Guinée ont été déjà mises en évidence lors de l'état des lieux de la protection phytosanitaire réalisé dans le cadre de l'étude de faisabilité économique et financière et d'avant-projet de l'amélioration de la protection des végétaux et des denrées stockées en République de Guinée, (Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique BADEA, rapport juin 2013).

De même, la mission CIPV d'évaluation des capacités phytosanitaires en Guinée (Projet STDF/PG/401, rapport de mission, septembre 2017) a montré également que le système phytosanitaire en Guinée souffre toujours d'insuffisances, en matière de conformité à la réglementation internationale en vigueur, au regard de la CIPV et de l'Accord SPS.

Le système phytosanitaire en Guinée est confronté à des défis d'ordre institutionnel, infrastructurel, opérationnel et communicationnel.

Dans ce contexte, Le projet STDF doit contribuer à résoudre ces différents défis du secteur horticole guinéen.

LE PROGRAMME STDF GUINÉE

Durée	Pays	Budget
3 ans	Guinée	762,315 €

Le projet STDF Guinée vise à :

- mener des activités structurantes, au regard des principaux défis identifiés, de renforcement des capacités nationales à répondre à l'engagement de la Guinée vis-à-vis de la CIPV ;
- gagner en crédibilité vis-à-vis de ses partenaires commerciaux.

Le projet mènera d'abord des interventions dans deux filières stratégiques que sont la mangue et la pomme de terre, identifiées comme prioritaires lors de l'atelier national de mars 2018.

Ces deux filières ont été ciblées en raison de leur importance socio-économique et des enjeux de maîtrise des risques phytosanitaires associés à leurs processus de production, d'inspection et de certification. De plus, elle représentent un gros potentiel de production et d'exportation sur les marchés internationaux et régionaux et impliquent beaucoup de petits producteurs.

Il s'agira de consolider et de pérenniser les acquis en matière de stratégie de surveillance, de lutte phytosanitaire d'une part et d'autre part, de contrôle et de certification phytosanitaires, pour faire « tache d'huile » et étendre progressivement la démarche aux autres filières.

BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires directs sont :

- Les autorités nationales compétentes pour les services d'inspection et de contrôle.
- Les producteurs des filières mangues et pommes de terre :
 - les MPME horticoles (y compris les cultivateurs sous-traitants, les courtiers/intermédiaires et les transporteurs liés à la chaîne de valeur sur les marchés formels) ;
 - les groupes de producteurs/coopératives d'agriculteurs ;
 - les petits exploitants liés aux marchés formels.
- Les services d'appui :
 - les organisations/associations d'agriculteurs ayant une fonction de représentation ;
 - les associations professionnelles ;
 - les groupes de travail techniques nationaux/régionaux ;
 - les institutions relais comme l'ANPROCA ;
 - les instituts de recherche agronomique comme l'IRAG ;
- Les communautés économiques régionales ;
- Les plateformes d'acteurs public-privé.

Les bénéficiaires indirects sont :

- Les producteurs des autres filières horticoles en Guinée
- Les services d'appui :
 - les consultants et sociétés de conseil ;
 - les centres de formation (établissements techniques et éducatifs, universités) ;
 - les organismes de certification, les auditeurs ;
 - les structures d'appui aux petits exploitants (ONG, services de vulgarisation publics ou privés, programmes locaux de soutien aux petits producteurs).
- Les entreprises locales et européennes d'achat et de vente au détail (stimulation de l'investissement)
- Les consommateurs locaux, régionaux et européens
- Les communautés rurales

ACTIVITÉS

Les activités du projet STDF s'articulent autour de quatre axes :

- La gouvernance du système phytosanitaire ;
- Les processus opérationnels du système phytosanitaire ;
- La gestion des compétences des différentes parties prenantes du système phytosanitaire ;
- Les dynamiques de communication et des relations entre les différentes parties prenantes du système phytosanitaire.

La gouvernance du système phytosanitaire

La gouvernance englobe la politique menée pour concrétiser la stratégie phytosanitaire en Guinée, le cadre législatif et réglementaire, l'allocation de ressources humaines, matérielles et financières au regard des missions et obligations de l'Organisation Nationale pour la Protection des Végétaux (ONPV) et le système de suivi et d'évaluation de l'efficacité du système phytosanitaire.

L'évaluation des capacités phytosanitaires avait identifié la nécessité de mettre à jour la base légale du système phytosanitaire, en relation avec l'évolution des normes internationales sur les mesures phytosanitaires de la CIPV et de l'accord SPS de l'OMC.

Aussi, il s'agira de renforcer l'autorité et les moyens de l'ONPV à veiller à la mise en application des textes législatifs et réglementaires en vigueur, en interaction avec les autres parties prenantes.

Les processus opérationnels du système phytosanitaire

Les processus opérationnels désignent les activités structurées et formalisées du système phytosanitaire que doivent mener les différentes parties prenantes (public et privé), en termes de programmes techniques de diagnostic, surveillance, contrôle, éradication des organismes nuisibles, inspection et certification phytosanitaires, pour assurer la conformité des produits agricoles aux normes internationales en matière de mesures phytosanitaires.

L'évaluation des capacités phytosanitaires avait révélé l'absence de Manuels et de procédures des actions de l'ONPV. L'amélioration desdites activités opérationnelles fait donc partie des défis majeurs à relever, en lien avec les missions et obligations de l'ONPV et les rôles et responsabilités des autres acteurs, à savoir : les producteurs, les exportateurs et leurs organisations professionnelles, les autres services publics et /ou parapublics de contrôles officiels, de recherche ou d'encadrement technique.

La gestion des compétences des différentes parties prenantes du système phytosanitaire

La gestion des compétences renvoie à la manière dont sont organisés la formation initiale ou continue et le renforcement des capacités scientifiques et techniques des différentes parties prenantes du système phytosanitaire (secteurs public, parapublic, privé et société civile), au regard de leurs rôles et responsabilités et des connaissances et compétences dont elles ont besoin pour réaliser les tâches qui leur incombent.

L'évolution de la réglementation phytosanitaire et les nouveaux enjeux qui en découlent en termes de connaissances et de compétences sont tels que le développement et la mise en œuvre d'un programme soutenu de renforcement des capacités des différents acteurs occupe une place prépondérante dans le projet.

Les dynamiques de communication, de relations et de partenariats entre les acteurs

Le partenariat, la collaboration et la coopération entre les différentes parties prenantes (publics et privées) sont essentiels dans un système phytosanitaire.

L'analyse des capacités phytosanitaires a mis en évidence le besoin d'améliorer la collaboration et le système d'information, de communication et le partenariat entre le SNPV-DS et les autres acteurs du système phytosanitaire.

C'est ainsi que le projet a prévu des activités visant à renforcer les dynamiques de communication et de partenariats entre les différentes parties prenantes du système national de contrôle par la mise en place de plateformes de concertation.

COMPLÉMENTARITÉS ET SYNERGIES AVEC LE PROGRAMME FFM SPS (2018-2022)

Le programme «Fit For Market Sanitary and Phytosanitary» (FFM SPS) du COLEACP fait partie du programme indicatif intra-ACP (2014-2020) de coopération entre l'Union européenne et le Groupe des États ACP, financé par le 11^{ème} Fonds européen de développement, dans le domaine de l'appui aux politiques à moyen et long terme pour renforcer les capacités productives, encourager l'innovation et améliorer la viabilité et la compétitivité du secteur privé.

FFM SPS vise à renforcer la compétitivité et la durabilité des chaînes de valeur fruits et légumes ACP en permettant aux petits exploitants, aux groupes et organisations de producteurs et aux PME d'accéder aux marchés internationaux et nationaux de fruits et légumes en respectant les exigences SPS du marché.

FFM SPS doit ainsi contribuer à renforcer les systèmes sanitaires et phytosanitaires dans le secteur fruits et légumes ACP. Il se concentre sur les défis auxquels sont confrontés les exportateurs ACP de fruits et légumes, en particulier à la lumière des nouvelles règles phytosanitaires de l'Union européenne qui entreront en vigueur en 2019 et de l'évolution de la réglementation relative à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Le programme concerne tous les acteurs des chaînes de valeur des fruits et légumes dont les autorités nationales compétentes et communautés économiques régionales.

Dans le commerce international des végétaux et des produits végétaux, les autorités compétentes et les systèmes de contrôle officiels sont en effet des domaines clés à prendre en compte si on veut améliorer le contrôle de la qualité sanitaire des aliments. Le renforcement des capacités est nécessaire pour garantir leur fonctionnement efficace, indépendant, transparent et conforme aux normes internationales et régionales. FFM SPS répond à ce besoin en ciblant la sécurité des aliments, la santé des plantes et les capacités nationales pour le dépannage SPS dans les chaînes de valeur fruits et légumes. Il s'agit d'améliorer les capacités SPS et les systèmes SPS afin de faciliter le commerce et d'assurer la sécurité

sanitaire des aliments pour les consommateurs sur les marchés locaux, régionaux et internationaux.

FFM SPS étant actif en Guinée, des activités mises en oeuvre dans le cadre de ce programme serviront les objectifs du programme STDF. En particulier les formations destinées au renforcement de capacités des services publics dans le domaine phytosanitaire.

CADRE POLITIQUE DU PROGRAMME STDF GUINÉE

Le Projet de renforcement des capacités phytosanitaires en Guinée s'inscrit dans la mise en œuvre du deuxième pilier du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020, qui considère l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle parmi les domaines prioritaires. Il reste en cohérence avec la mise en œuvre de la stratégie du PNDES qui, pour atteindre une transformation durable de l'économie guinéenne, vise « à développer le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, pour en faire un véritable levier de réduction à la fois de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire ».

Le PNDES prend en compte les principaux agendas régionaux, notamment la Vision 2020 de la CEDEAO et la Vision 2063 de l'Union Africaine pour une transformation structurelle du continent, ce qui renforce l'alignement du projet de renforcement des capacités phytosanitaires de la Guinée avec ces agendas.

De fait, le projet s'aligne avec les stratégies, politiques et programmes thématiques et sectoriels pertinents, notamment :

- La Politique Nationale de Développement Agricole (PNDA) et le Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable (PASANDAD, 2017-2020), qui est simultanément une stratégie de lutte intégrée contre la sous-alimentation, la malnutrition et l'insécurité alimentaire et un programme d'accélération de la production végétale, animale, halieutique et sylvicole et de la conservation et la transformation et la commercialisation des aliments ;
- La politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP, 2025 / PRIA-SAN, 2020) dans le cadre du PDDAA (Déclaration de Malabo, 2014) ;
- Le Programme Régional d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIA-SAN) de la CEDEAO qui a pour objectif à l'échelle régionale de « renforcer les capacités des acteurs dans la protection sanitaire des plantes, des animaux et des hommes » ;
- Le Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN, 2018-2025) ;
- La Politique Nationale de Qualité de la République de Guinée, adoptée en juillet 2017, qui a été élaborée avec l'appui du Programme Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest (PSQAO) et qui est donc alignée avec les orientations régionales de la CEDEAO ;
- Le Plan d'action régional pour la prévention, la surveillance et la lutte contre les ravageurs et maladies des plantes en Afrique de l'Ouest (Juin 2017).



COLEACP

GROWING PEOPLE

COLEACP

Belgique - Rue du Trône, 130 - 1050 Bruxelles | Tél : +32 (0)2 508 10 90
France - Rue de la corderie, 5 - Centra 342 - 94586 Rungis Cedex | Tél : +33 (0)1 41 80 02 10
network@coleacp.org | www.coleacp.org